49e ANNÉE. — N° 17.035
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Numéro 10 c.

VENDREDI 21 FÉVRIER 1919
SAINT SÉVÉRIEN
SOLEIL : lever 6h56; coucher 5h37
LUNE : D. Q. le 23; nouvelle le 2

LA PROLONGATION DE L'ARMISTICE

Paris, 19 février. — On sait que l'armistice a été prolongé dimanche soir 16 février pour une période courte et aux conditions suivantes : les Allemands renoncent à toute opération offensive contre les Polonais et ils s'engagent à exécuter les clauses des conventions précédentes.

Malgré les rodomontades de leur presse et les protestations violentes de leurs gouvernants, il n'était pas douteux que les nouvelles conditions seraient acceptées. Les forces militaires allemandes, bien qu'elles soient l'objet d'une sérieuse réorganisation, sont encore trop inférieures à celles des alliés pour que la reprise des hostilités puisse offrir quelque chance de succès à nos ennemis. Mais le danger est loin d'avoir disparu, et il ne fera qu'accroître si les alliés persistent dans les erreurs qu'ils ont commises depuis la cessation des hostilités. La première de toutes, on s'en rend compte actuellement, est de n'avoir pas exigé au moment de la signature de l'armistice la démobilisation de la plus grande partie de l'armée allemande et l'évacuation par elle du territoire contesté de la Posnanie. Si ces mesures avaient été prévues, ont eût évité une partie des difficultés que

A ce sujet, on ne s'explique pas que la nouvelle convention n'ait pas forcé les Allemands à abandonner la zone comprise le long de la Vistule, entre Dantzig et Bromberg, puisque le programme du président Wilson prévoyait l'attribution du port de Dantzig au nouvel Etat reconstitué de Pologne, et que d'autre part l'article 16 de la convention du 11 novembre 1918 stipulait que les alliés auraient libre accès aux territoires évacués par les Allemands sur les frontières orientales soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre. Si les alliés n'exigent pas avec une fermeté inébranlable tout ce qui est nécessaire pour assurer leur sécurité, ils peuvent s'attendre à de nouveaux et graves ennuis. Déjà dans la région entre Dantzig et Bromberg se concentrent environ 200,000 prisonniers allemands libérés de Russie et constituant une menace sérieuse contre la Pologne.

Une erreur d'un autre genre, mais encore plus grave par ses conséquences, est la lenteur apportée par l'Entente à la conclusion de la paix. Cette question, qu'il y avait un intérêt majeur et évident à solutionner la première, a cédé la place à toutes les autres affaires d'une importance moindre et d'une urgence contestable qui encombrent le programme de la Conférence. C'était bien mal connaître les Allemands que de ne pas se douter qu'ils mettraient à profit, pour se soustraire à leurs obligations, tout le temps qui s'écoulerait entre leur capitulation et l'acte qui la sanctionnerait définitivement. Le 11 novembre ils auraient tout signé parce qu'ils avaient le sentiment de leur défaite; mais à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés que déjà cette impression s'affaiblissait chez eux et était remplacée par la légende habilement propagée qu'ils n'avaient pas été vaincus. Or les légendes, à force d'être répétées, finissent pas être admises comme des vérités, surtout quand elles flattent l'orgueil d'un peuple éminemment prétentieux. Cette conviction, germant dans des esprits qui n'ont rien abandonné de leurs rêves d'hégémonie mondiale et de leur devise : « Deutschland uber alles », est une des causes du changement d'attitude de nos ennemis, et nous l'avons favorisée en n'abordant pas, toutes choses cessantes, la question primordiale de la conclusion de la paix.

Nous sommes heureux de voir notre opinion à ce sujet concorder avec celle de M. Hughes, premier ministre d'Australie, qui vient de faire la déclaration suivante au correspondant de l'agence Reuter : « Le devoir impérieux des alliés est de faire la paix. C'est cela qu'attend anxieusement le monde entier et surtout nos glorieux soldats à qui nous devons la victoire. Ils deviennent impatients et ne comprennent pas pourquoi, depuis trois mois que l'armistice est signé, la paix n'a pas avancé d'un pas. On discute les futures relations de toutes les nations de la terre et les conditions que l'on propose d'imposer à l'ennemi, mais chaque jour risque de nous trouver moins capables de les lui imposer. » On ne saurait mieux dire.

Général MARABAIL.

Le camouflage des déclarations allemandes

Paris, 19 février. — Une note communiquée ce soir par le gouvernement dit :

« Les communications et déclarations faites à la presse par le gouvernement allemand ou par M. Ersbzerger comportent de flagrantes inexactitudes qui appellent une rectification immédiate.

1° Le texte de la protestation de M. Scheidemann communiqué à la presse par le gouvernement allemand diffère notablement du texte original remis par M. Erzberger au maréchal Foch à Trèves, le 10 février, à dix-huit heures.

La première phrase du texte communiqué à la presse est la suivante :

Le gouvernement allemand a conscience des graves conséquences que doit entraîner l'acceptation de la convention.

Or, la première phrase du texte remis par M. Erzberger au maréchal Foch porte :

« Le gouvernement allemand a conscience des graves conséquences que doit entraîner l'acceptation aussi bien d'ailleurs que le refus de la convention. »

2° De même on a inséré dans le texte communiqué à la prese toute une phrase nouvelle.

» On ne peut pas dire encore si nous serons en mesure de suivre les instructions du haut commandement militaire allié. »

Cette phrase ne figure pas dans le texte remis au maréchal par M. Erzberger.

M. Erzberger a déclaré à Weimar à propos de cette protestation :

« Cette Note allemande fut remise à Foch avant la signature de la convention : elle fut acceptée par lui; à notre point de vue, elle doit donc être considérée comme faisant partie de la nouvelle convention d'armistice. »

Le maréchal Foch a déjà, à plusieurs reprises, signifié au président de la délégation allemande que seuls faisaient partie des conventions d'armistice les textes dûment revêtus des signatures des plénipotentiaires alliés et ennemis. Cette Note ne rentre pas dans ce cas. Elle est absolument indépendante de la convention; elle constitue une simple manifestation, toute platonique d'ailleurs, de M. Scheidemann.

3° Enfin, M. Erzberger s'est autorisé de prétendues déclarations du maréchal Foch pour affirmer que :

« Les pourparlers auraient lieu ces jours prochains au sujet de la question des préliminaires de paix. »

Or, le maréchal Foch s'est catégoriquement refusé à donner la moindre indication à ce sujet malgré la vive insistance de M. Erzberger.

Prise de possession de bateaux autrichiens

Le Ferrol, 19 février. — M. Duval, attaché naval à l'ambassade de France, est venu prendre possession des bateaux autrichiens mouillés.

L'ATTENTAT CONTRE M. CLEMENCEAU

L'état du Président du Conseil est très satisfaisant

LE "SUPER-BOLCHEVIK" COTTIN A ÉTÉ SÉRIEUSEMENT LYNCHÉ
L'ENQUÊTE ÉTABLIRA S'IL S'AGIT D'UN VÉRITABLE COMPLOT

Paris, 20 février. — Le bulletin suivant a été communiqué à 11 heures du matin :

« Une hémoptysie légère survenue hier à 13 heures a démontré la pénétration du projectile dans le poumon.

» L'examen radioscopique et l'examen radiographique ont précisé le siège paramediastinal de la balle.

» Etat général et local très satisfaisant.
» Température, 36,9.
» Pouls, 72.
» Alimentation normale.
» Paris, 20 février 1919.

» GOSSET, TUFFIER, LAUBRIE, COMBE. »

Le président du conseil a passé une très bonne nuit, il s'est alimenté avec bon appétit et s'est entretenu ce matin avec M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères; le général Mordacq, chef du cabinet militaire, et M. Georges Mandel, chef du cabinet de la présidence du conseil.

Le fils du président du conseil, M. Michel Clemenceau, est arrivé à Paris et se tient près de son père. Le général Mordacq, chef de cabinet du ministre de la guerre, et M. Mandel, chef de cabinet de la présidence du conseil, ont passé la nuit auprès de M. Clemenceau, se relevant tour à tour. Le Président de la République, les maréchaux Foch et Petain font prendre toutes les deux heures des nouvelles du blessé.

Les visites ont continué d'être nombreuses au domicile particulier du président du conseil. Sont venus notamment, le roi de Montenegro, tous les membres du corps diplomatique, les délégués à la Conférence de la paix; les ministres et les sous-secrétaires d'Etat; M. Millerand, M. René Renoult, le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, etc.

Des personnalités viennent également s'inscrire à la présidence du conseil.

M. Clemenceau a trois blessures

M. Clemenceau a reçu en réalité trois blessures : celle du dos (qu'on croyait être la seule) et deux autres, l'une au bras gauche et l'autre à la main gauche, qu'on supposa tout d'abord causée par des éclats de verre. A la vérité, ces deux dernières blessures sont dues à des balles de browning. Elles ne présentent aucun caractère de gravité.

Extraira-t-on la balle ?

M. Clemenceau, qui sortait d'une légère bronchite, souffre de sa blessure quand il tousse. Si cette douleur s'atténue, il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'extraire le projectile. En tout cas, on peut affirmer que ni le poumon ni la moelle épinière ne sont atteints. Mais le président l'a échappé belle : avant de se loger dans l'omoplate, la balle a pénétré tout près de la colonne vertébrale.

Chez le président du conseil

Quelques minutes après l'attentat arrivaient rue Franklin le frère du président du conseil, M. Albert Clemenceau; son chef de cabinet civil, M. Mandel; le général Mordacq, chef du cabinet militaire, et le petit-fils du président du conseil, le lieutenant Jacquemaire, qui fut mutilé sur le champ de bataille. Tous furent émerveillés de la manière alerte dont le président racontait avec bonne humeur les détails du drame. Peu après arrivaient le maréchal Foch et tous les ministres; MM. Deschanel et Dubost; MM. Vénizelos, Autrand, préfet de la Seine, et Raux, préfet de police; le général de Castelnau, le général Lacotte, commandant la place de Paris, etc.

A 10 h. 35, M. Poincaré, accompagné du général Penelon, venait rendre visite à M. Clemenceau, avec lequel il s'entretint très cordialement durant une dizaine de minutes. Le chef de l'Etat félicitant M. Clemenceau d'avoir miraculeusement échappé à l'assassin, et le président du conseil de répondre : « Mais, ce n'est rien, Monsieur le Président ».

MM. Lescouve, procureur général; Scherdlin, procureur de la République; Deiss, Gilbert, Boucard, juges d'instruction; Mouthon, directeur de la police judiciaire, vinrent ensuite recueillir les premiers éléments nécessaires à l'instruction. Le président du conseil répondit aux quelques questions posées sans se départir de son air enjoué. Mais toutes ces visites l'avaient visiblement fatigué, et les médecins prirent la décision de les limiter strictement. Seuls les collaborateurs de M. Clemenceau et les membres de la famille furent autorisés par les médecins à rester au chevet du blessé. A midi et demi, M. Clemenceau a exprimé le désir de s'alimenter. Il a absorbé un potage avec des pâtes et bu de l'eau minérale; ensuite il a pris un peu de repos.

Dans l'après-midi, les visites ont continué à affluer. Les feuilles déposées dans la loge du concierge se couvrent rapidement des signatures de nombreuses personnalités politiques, artistiques, littéraires et de la colonie étrangère de Paris. Sur la table s'entassent les cartes de visite, au milieu desquelles a été placé, par une visiteuse, un gros bouquet de violettes.

Chez les parents de Cottin

Paris, 19 février. — La famille Cottin habite un petit appartement, 159, rue de la Convention. Un de nos confrères s'y est présenté à midi. Lorsque le père arriva, les yeux embués de larmes :

«Mon fils, dit M. Cottin, avait depuis longtemps des idées libertaires. J'ai essayé de les combattre par tous les moyens sans y réussir; souvent il se moquait de moi, car, disait-il, je n'étais pas de l'époque. Je n'étais pas à la page. Mais à Lyon, où il travaillait pendant quelques mois, à la suite de sa réforme pour une affection du cœur et une maladie du larynx, ses camarades lui avaient déjà monté la tête, et à Paris il continua à fréquenter les compagnons anarchistes.

» Je ne connaissais et ne voulais point connaître ses camarades, mais je déplorais en moi-même ses fréquentations. Il allait souvent au « Libertaire », boulevard de Belleville. Il avait, je crois, une petite chambre à Montrouge, et ce matin, dans mon atelier, lorsque l'aviateur Chanteloup annonça l'attentat dont avait été victime M. Clemenceau, un frisson me parcourut, car j'eus pour ainsi dire le pressentiment que mon malheureux fils en était l'auteur.

» Comment pourrai-je cette après-midi aller à l'atelier? Comment mes camarades me recevront-ils? » Et d'une voix basse, il demanda : « Mais comment va le président? »

Nous le rassurons sur la blessure de M. Clemenceau, et M. Cottin nous dit : « Tant mieux ! Un moment donné, j'ai cru que le père Clemenceau était mort. Voyez-vous, j'avais aussi quelques idées avancées comme beaucoup d'ouvriers, mais loin de toute idée anarchiste ou révolutionnaire. A Compiègne, où j'ai longtemps habité, j'ai fait partie de différents Syndicats comme secrétaire et ensuite comme conseiller prud'homme, mais j'ai quitté ces différentes fonctions, car je voyais bien qu'on nous bourrait le crâne. Mon fils s'est laissé lui aussi monter le coup, et vous nous voyez, ma femme, mes enfants et moi, profondément malheureux. »

D'après les renseignements recueillis dans le voisinage, la famille Cottin est venue à Paris après les bombardements de Compiègne. La mère est une brave femme qui s'occupe de son ménage et de ses enfants. Le père est ouvrier dans une usine d'Issy-les-Moulineaux. Le second fils, âgé de dix-sept ans, est employé aux usines Decauville, dans la rue Lecourbe. Quant au troisième, c'est un enfant de cinq ans et demi.

Emile Cottin était connu comme un garçon qui ne fumait ni ne buvait. Il lisait, par contre, beaucoup de romans, d'ouvrages d'astronomie, des livres de sociologie et des brochures libertaires.

Un lynchage sérieux

Paris, 20 février. — Dès les premiers coups de feu tirés par Cottin sur M. Clemenceau, agents, passants, boutiquiers, tous s'étaient précipités.

Un marchand de cycles, M. Brugeron, qui est établi 8, boulevard Delessert, de son magasin avait aperçu le meurtrier. Il se précipita et arriva sur l'homme au revolver en même temps qu'une autre personne qu'il sut depuis être un agent en bourgeois.

Derrière eux venaient des agents, M. Henri Moulin, fils d'un coiffeur. A quelques pas, le docteur Marbais, qui assista à toute la scène. Auprès du meurtrier l'agent Goursat chancelait, blessé. Instinctivement, M. Henri Moulin avait frappé l'homme au visage. L'arme tomba à terre. Le meurtrier leva les bras; il fit « kamerade », ce qui est assez naturel pour un bolchevik. Il se laissa arrêter, ne cherchant plus qu'à se dérober aux coups.

« Vous pensez que nous traitions tous le meurtrier sans ménagement, dit un témoin. Je l'avais empaigné par les cheveux, et il protestait contre notre brutalité. Ce joli monsieur paraissait être le plus tranquille du monde. Il nous déclara qu'il ne regrettait rien, qu'il était anarchiste et que son geste était parfaitement honorable et plausible. Enfin il nous confia qu'il appelait Emile Cottin, était né en 1896, et logeait en garni vers Montrouge.

» Sa conversation fut je vous l'avouerai, un peu plus heurtée que cela. En effet, la foule s'était attroupée et manifestait son ressentiment en frappant le criminel avec fureur.

» Des mains calleuses, nous dit le docteur Marbais, de grosses mains gantées, de fines mains recouvertes de gants de cuir souple et armées soit de bâtons, soit de cannes, soit de parapluies, s'élevaient et s'abattaient sans arrêt sur le meurtrier. Il y avait là des bouchers, des employés, des bourgeois qui cognaient à tour de bras. Si bien que le « super-bolchevik », quand il put être entraîné vers la rue de Passy, apparut le visage en sang. »

Cottin à Lyon

Lyon, 20 février. — Cottin a séjourné à Lyon de fin décembre 1917 à fin février 1918 et passa assez inaperçu des ouvriers des ateliers Caudron, situés chemin des Alouettes, où le meurtrier a travaillé. Dans les cafés du voisinage, on n'a nul souvenir de lui. Les ouvriers qui se souviennent un peu de lui disent que Cottin ne se fit pas plus remarquer comme bon ouvrier que comme propagandiste des théories anarchistes. Il vivait isolé, taciturne et n'avait que peu de rapports avec ses camarades d'atelier; ce qui ruine la thèse du père que son fils aurait eu le crâne bourré par les compagnons. La police spéciale lyonnaise attachée à la surveillance des anarchistes semble ignorer même le nom de Cottin et son court séjour que rien ne révéla.

L'enquête

Paris, 20 février. — La police a décidé de procéder à un certain nombre d'opérations, perquisitions et vérifications dans les milieux anarchistes et libertaires fréquentés par Cottin. Ces opérations policières, effectuées notamment dans les cinquième et quatorzième arrondissements ainsi que dans certaines communes de la banlieue sud-ouest, ont, croyons-nous, donné des indications très intéressantes pour l'orientation de l'enquête.

Il est d'ores et déjà établi que Cottin a eu des relations suivies avec certains nihilistes et avec des prisonniers russes récemment rapatriés, dont la Sûreté générale a eu à s'occuper il y a trois semaines.

La justice recherche activement l'individu avec lequel Cottin était en relation et avec qui il passa la soirée d'avant-hier à l'hôtel Bizoulat, au Grand-Montrouge. Cet individu serait, d'après certains renseignements, arrivé de Suisse il y a peu de temps.

Les perquisitions faites sont au nombre d'une trentaine. Elles ont eu lieu notamment à la Fédération communiste et au « Libertaire », organe du groupe; aux domiciles des membres de la Fédération ou chez des personnes ayant des attaches avec ces derniers, chez M. Cottin père, Rosenfeld, dit Rossky, rue Gay-Lussac; chez l'anarchiste Oin, chez Rubincein dit Mateski, Content, Dondon.

A Vanves, une perquisition a également eu lieu chez un chaudronnier.

Ces opérations judiciaires auraient démontré que Cottin fils était en relations suivies avec les membres de la Fédération communiste.

Une information ouverte contre les anarchistes

Paris, 20 février. — A la suite des perquisitions opérées dans la matinée, la justice militaire vient d'être saisie d'une information contre un certain nombre d'affiliés communistes et au « Libertaire ». C'est le capitaine Grebault, officier rapporteur près le 6e conseil de guerre, qui est chargé de cette information.

Au « Libertaire », les perquisitions faites ce matin par M. Tanguy, commissaire de police, ont amené la découverte de documents établissant que cet organe se livrait en ces temps derniers à une propagande active d'anarchie et de bolchevisme.

Un complot

Paris, 20 février. — La police était depuis quelque temps avertie qu'un complot se tramait contre le chef du gouvernement. M. V..., consul de France en Russie, se rendant il y a un mois dans une bibliothèque russe de l'avenue des Gobelins, fréquentée surtout par des maximalistes, assista à une conférence qu'un agitateur russe faisait à des soldats russes habillés d'uniformes français et que M. V... reconnut bientôt pour être des prisonniers russes revenus d'Allemagne. Quinze jours plus tard, Mme V..., qui est Russe, se trouvant dans la même bibliothèque, surprit une discussion qui lui révéla qu'un complot se préparait contre la vie du chef du gouvernement. Elle en avisa son mari, qui s'empressa de mettre au courant de l'événement le service de la Sûreté. La police ayant pris note de la déclaration de M. V..., l'assura que les individus signalés allaient être étroitement surveillés.

D'autre part, en décembre dernier, nous avons annoncé que la « Tribune de Genève » disait qu'un attentat aurait été ourdi à Lausanne par des partisans de Lenine et de Trotzky contre M. Clemenceau. Deux bolcheviks auraient réussi à passer la frontière française pour mettre ce projet à exécution.

Du 23 au 28 octobre, à Copenhague, les bolcheviks de Scandinavie tinrent des réunions dont l'objet était « les moyens de faire pénétrer des émissaires et de l'argent en France ». Et l'opinion était couramment exprimée qu'il y avait en France deux hommes qui étaient les vrais obstacles au développement des idées du parti : « Foch et Clemenceau. » Cottin, le meurtrier, ne vient pas de Copenhague, mais il n'y a pas qu'en Danemark que de tels propos furent tenus.

Le groupe socialiste réprouve l'attentat

A l'occasion de l'attentat commis contre M. le Président du conseil, le groupe socialiste, réuni à la Chambre, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe socialiste, fidèle à sa tradition et à sa doctrine de libération du prolétariat par l'action collective des masses ouvrières et paysannes, plus qualifié que quiconque pour condamner les crimes individuels, puisque le plus illustre de ses chefs tomba au début de la guerre victime d'un attentat semblable, réprouve la tentative perpétrée contre la personne de M. Clemenceau. »

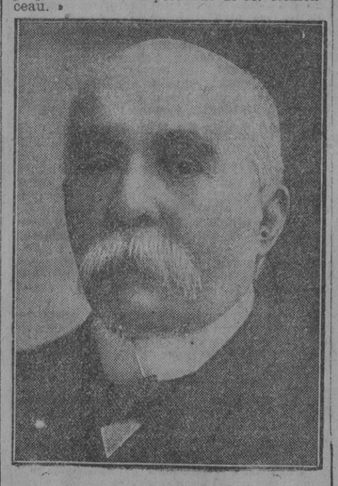

En Espagne

Madrid, 19 février. — Au début de la séance de la Chambre, M. de Romanones a reçu de M. Quinones de Léon, ambassadeur à Paris, un télégramme annonçant l'attentat commis contre M. Clemenceau. Le président du conseil a déclaré être certain d'interpréter les sentiments de la nation en exprimant ses regrets pour l'attentat odieux qui met en danger les jours de l'illustre président du conseil de la nation amie. La Chambre s'est associée unanimement à cette manifestation.

Barcelone, 19 février. — Le Conseil municipal, dans sa séance d'aujourd'hui, a voté à l'unanimité une motion de protestation au sujet de l'attentat dirigé contre M. Clemenceau, citoyen d'honneur de Barcelone.

Sympathies italiennes

Rome, 19 février. — L'impression causée par l'attentat commis contre M. Clemenceau est considérable. Tous les journaux flétrissent l'attentat et adressent au Président de la République et à la France leurs hommages et leurs vœux.

Rome, 20 février. — M. Orlando, président du conseil, a envoyé à M. Clemenceau la dépêche suivante :

« Vous avez donné tout à la France et aujourd'hui encore votre sang. Vous avez fait face à tout pour la France et aujourd'hui encore à un infâme guet-apens. Mon indignation contre cet attentat indigne n'est dépassée que par ma joie de savoir que vous sortez indemne de l'aveugle agression. Je vous prie de trouver dans mes paroles cordiales et émues le sentiment d'amitié et d'admiration de tout le peuple italien, qu'un instant de vive agitation éprouvée pour vous rend plus affectueux et plus vibrant. »

Le président Wilson prévenu de l'attentat

Dans la matinée, l'Associated Press a fait prévenir par télégramme sans fil M. Wilson, qui se trouve à bord du paquebot « George-Washington ».

Un télégramme du roi d'Angleterre

Londres, 19 février. — Le roi a adressé ce matin à M. Clemenceau le télégramme suivant :

« Je suis vivement ému d'apprendre le lâche attentat dont vous avez été l'objet ce matin. J'espère de tout cœur que les blessures que vous avez reçues ne sont pas graves et que, grâce à votre splendide énergie et votre courage, vous serez bientôt rétabli, pour continuer à la France et aux Alliés vos grands et si précieux efforts. »

Commentaires anglais

Londres, 20 février. — L'attentat contre M. Clemenceau est commenté de toute la presse en des articles où l'on souhaite au président du conseil un prompt rétablissement. Certains journaux estiment qu'il serait à propos de prendre des mesures pour protéger d'une façon plus efficace les hommes d'Etat des nations alliées, vu la possibilité d'agressions de ce genre par des esprits déséquilibrés.

Les chauffeurs de M. Clemenceau et un agent décorés

Paris, 20 février. — A la suite de l'attentat d'hier, le président du conseil a fait remettre la médaille militaire par le général de division Mordacq, chef de son cabinet militaire, au gardien de la paix Goursat qui, bien que blessé d'une balle à la joue, s'est précipité sur le meurtrier pour l'arrêter; au brigadier Conjat, conducteur à la R. G. A. T., qui a, par sa présence d'esprit, réussi à atténuer la gravité de l'attentat, et au secrétaire d'état-major Doucadin qui a sauté de la voiture en marche pour s'élancer sur le meurtrier.

Ce que disent les Journaux

Paris, 20 février. — Dans la presse, l'accord est parfait pour condamner le geste de l'agresseur de M. Clemenceau :

Le **Temps** dit :

« De bras qui a visé M. Clemenceau n'a pu être armé que par suggestions ou les sophismes des ennemis de la patrie. En essayant de l'atteindre par l'assassinat, on le désigne une fois de plus au sentiment de gratitude populaire dont il a reçu d'innombrables témoignages et dont la criminelle tentative de ce matin a suscité de toutes parts la touchante expression. Cet attentat imbécile et odieux resserre autour du président du conseil des ministres français, président de la Conférence de la paix, l'union des bons citoyens et l'accord de nos fidèles alliés, résolus comme nous à délivrer la société moderne de toute l'anarchie des âges barbares. »

« Après cet attentat, écrit M. Charles Chaumet dans son leader de l'**Avenir**, notre gratitude est plus profonde, notre sympathie plus ardente, notre admiration plus vive encore pour le grand patriote qui s'était si entièrement dévoué au salut du pays et poursuivait avec une obstination passionnée la renaissance nationale.

» Mais l'attentat commis contre M. Clemenceau, comme celui qui causa à la veille de la guerre la mort de Jaurès, ne comporte-t-il pas un enseignement? Les meurtriers sont de misérables fous ! dira-t-on. Qu'importe leur débilité mentale ? Leur folie a été en tout cas cultivée, canalisée par des prédications abominables, par des polémiques violentes qui s'efforcent d'ameuter contre certains hommes des haines qui s'exaspèrent jusqu'au crime. Besogne scélérate accomplie trop souvent par des misérables qui n'ont même pas l'excuse d'un fanatisme sincère, qui servent des appétits ou des rancunes intéressées. »

« La colère unanime dont la capitale entière fut soulevée est sans doute, dit le **Matin**, le plus vivant, le plus chaud, le plus profond témoignage d'admiration et de tendresse que le grand homme qui préside à cette heure aux destinées de notre France ait jamais pu attendre de la gratitude nationale. Une exclamation mille fois jaillie du cœur de la foule parisienne a joliment exprimé ce que penserait le pays d'une frontière à l'autre : Il ne lui manquait que ça ! M. Clemenceau sait aujourd'hui mieux qu'hier ce que sa patrie voulait dire quand elle a proclamé qu'il avait bien mérité d'elle. »

Le **Journal** dit :

« Le sentiment instinctif qui a porté la foule à faire une première justice de l'assassin a témoigné de la réprobation générale. »

L'**Homme libre** dit :

« De quelle aveugle démence ne doit pas être atteint le malheureux qui n'a pas su reconnaître dans toute l'action du grand Français, ici comme journaliste, et plus tard comme chef du gouvernement, la toujours même volonté de gagner cette guerre pour que la guerre ne menace plus la France, pour qu'il n'y ait plus de guerre ! »

Dans l'attentat, Gustave Hervé (la **Victoire**) voit une conséquence de la campagne défaitiste d'une certaine presse et de certains milieux :

« A force de raconter à des ouailles ignorantes et crédules que Clemenceau est un tigre altéré de sang, l'ennemi du peuple et du genre humain, on aurait dû pourtant comprendre que, tôt ou tard, une sombre brute se lèverait fatalement dans la sainte église bolcheviste universelle, surtout en cette période de détraquement nerveux, pour abattre le tyran, et, d'un seul coup de browning, faire régner le paradis communiste sur la terre de France comme il règne en Russie. »

M. Perchot, sénateur, écrit dans le **Radical** :

« Quand dans les meetings surchauffés on clame que Clemenceau est un tyran et que sa politique ne vise qu'à asservir ou à affamer le peuple, on suggestionne un cerveau truqué comme celui d'un Cottin. »

« En France, écrit le député socialiste Alexandre Varenne dans le nouveau journal « **la Politique** », les hommes d'Etat sont justiciables du suffrage universel, représenté par les Chambres, et celui qui, dans l'orgueil et le désordre de sa pensée, s'érige contre eux en justicier n'est pas un criminel politique. C'est un vulgaire assassin. »

« L'Allemagne est parvenue enfin à susciter un assassin, écrit Maurice Barrès (**Echo de Paris**). L'Allemagne, parallèlement à son action militaire, avait organisé dans tous les pays de l'Entente une action révolutionnaire. On en a vu les résultats en Russie, on en voit un effet aujourd'hui chez nous. »

M. Alfred Capus (**Figaro**) souligne que l'acte du meurtrier dépasse l'indignation.

« Il nous force à apercevoir à travers le crime la chaîne où le criminel se relie et qui va de la France à la Russie en passant par l'Allemagne. Tout le long du parcours, dans les lieux souterrains où elle passe, on crie depuis un an : Mort à Clemenceau ! Il était fatal que l'obsession mit le revolver au poing d'un halluciné ou qu'un ordre armât le bras d'un assassin. Ah ! quelle leçon pour les gouvernements et les peuples qui ne surveillent pas des foyers d'infection qu'il serait si facile d'étouffer avec un peu d'audace ou simplement d'énergie. »

« Nous n'imiterons pas les socialistes qui naguère n'ont pas hésité à déclarer que la réaction avait armé le bras de Villain, écrit M. Arthur Meyer (**Gaulois**). Nous n'accuserons pas nos adversaires d'avoir provoqué le crime d'un isolé. Mais nous, qui soutenons ici une cause de l'union sacrée, n'avons-nous pas le droit de montrer à ces prétendus sauveurs de l'humanité le danger de leurs théories et de réclamer contre les paroles et contre les actes ? La complaisance qu'ils témoignent aux plus folles utopies qui ensanglantent une terre étrangère est le mauvais ferment qui en France même fait lever l'assassinat. »

Dans l'**Ordre public**, M. Pierre de Vallée demande d'abord que Cottin soit fusillé dans les vingt-quatre heures, et ensuite :

« Qu'on ne tolère pas une heure de plus que les agents du bolchevisme continuent leur propagande infâme. Il faut leur mettre immédiatement la main au collet « partout » où ils se trouvent. »

M. Léon Daudet écrit (**Action française**) :

« Ceux qui n'ont pu assassiner la France se vengent aujourd'hui sur le glorieux vieillard qui a empêché cet assassinat. Ils ne méritent merci ni pitié, et il faut espérer que cette alerte marquera la fin d'une tolérance de presse proboche et bolcheviste qui confine à l'absurdité. Si le président du conseil avait été tué, je n'aurais pas donné grand'chose de leurs tristes peaux, et l'on eût vu alors ceux qui arment les brownings des autres implorer à genoux la clémence des bons Français, justement exaspérés. »

Du côté des adversaires acharnés de Clemenceau, chez les socialistes majoritaires, M. Marcel Cachin, qui veut voir dans Cottin un déséquilibré, écrit dans l'**Humanité** :

« Cottin pensait peut-être servir la cause du prolétariat. Il a apporté à la réaction capitaliste et militaire un appui qu'elle n'eût pas osé espérer. M. Clemenceau était hier notre adversaire déterminé et redoutable. Il le restera demain. Nous n'en sommes que plus libres pour flétrir sans réserve l'imbécile attentat auquel vient heureusement d'échapper sa personne, et dont un dément seul a pu croire qu'il était de nature à tuer sa politique. »

Le bolchevisant **Journal du Peuple** réprouve l'attentat, mais estime qu'il « faut attendre pour être fixé sur la conséquence de cet acte et pour en tirer la leçon ».

Par delà la misérable égaré, l'opinion publique ira tout de suite et tout droit aux responsabilités morales, dit M. Garapon (**Echo de Paris**) :

« L'opinion publique entend que des mesures énergiques et promptes soient prises contre la propagande criminelle, contre les menées antifrançaises jusqu'ici laissées trop libres. Le chancre affreux s'étend et gagne. Il est temps d'agir. Certes, il ne s'agit point de toucher en quoi que ce soit aux libertés des bons citoyens. Il s'agit simplement d'abord de couper court aux exploits du revolver, ensuite de rappeler à l'audace grandissante de nos bolcheviks que tout de même nous ne sommes pas en Russie. »

A LA CHAMBRE

LA QUESTION DU PÉCULE

INTÉRESSANTES DÉCLARATIONS DE M. ABRAMI

Paris, 20 février. — La Chambre, qui tient séances sur séances matin et après-midi, entend ce matin l'interpellation de M. Aristide Jobert sur le décret et l'instruction du 6 février 1919 relatifs à l'application du pécule aux familles des combattants morts pour la patrie. Le débat s'ouvre en présence d'une douzaine de députés.

M. Jobert se plaint de ce que l'instruction du 6 février méconnaît les vues du Parlement exprimées au cours de la discussion de la loi du pécule. L'instruction exclut du pécule les militaires qui ne touchaient pas l'indemnité de combat, et les disparus. Jamais la loi n'a dit cela. L'instruction exclut les prisonniers décédés en captivité. De quel droit ?

Le sous-secrétaire d'Etat M. Abrami : Celui qui est exclu n'est pas le prisonnier qui décède dans un hôpital des suites de blessures, mais celui qui succombe aux suites d'une maladie, d'une affection chronique.

M. Jobert : On refuse le pécule à ceux qui n'ont pas touché l'indemnité de combat.

Le sous-secrétaire d'Etat : Qui dit pécule dit indemnité de combat, le pécule étant une partie de l'indemnité de tranchée.

M. Jobert : Pardon, il y a aussi le pécule sur la haute paye. La volonté de la Chambre est que tout homme touche son pécule.

Le sous-secrétaire d'Etat : Mais la loi ne parle que du décès au cours du combat. Un homme qui est de corvée de soupe reçoit un obus lancé de 18 kilomètres; il ne peut pas toucher le pécule, n'ayant pas été frappé au cours du combat. C'est la loi.

La thèse de M. Abrami provoque de vives protestations à l'extrême gauche.

Le sous-secrétaire d'Etat : Vous confondez le pécule et la pension.

Les familles de tous les hommes tués, même à l'arrière, comme ceux atteints dans une caserne lors du bombardement de Paris à grande distance, ont droit à une pension, mais le pécule est une partie de l'indemnité de combat que les troupes ne touchent que lorsqu'elles sont au combat, et non au repos. Le carnet de pécule n'était constitué que par le prélèvement sur l'indemnité de combat. Il doit être complété à 1,000 fr. en faveur de la veuve lorsqu'il n'atteint pas ce total. Il n'en est pas de même pour le pécule de l'intérieur, prélevé sur la haute paye. Dans ce cas, la veuve n'a droit qu'au pécule non complété. La loi dit que le pécule est dû lorsque le défunt est tombé au cours du combat ou lorsqu'il bénéficiait de l'indemnité de combat. Une blessure ou une maladie contractée au cours du combat donnent droit au pécule. Le devoir du ministre est de prescrire le refus du pécule dans les cas contraires. Le fait d'être tué du fait de l'ennemi donne lieu non pas à paiement du pécule, mais droit à pension.

M. Nadi (Drôme) demande l'extension de l'indemnité de 1,000 francs à tous ceux qui sont tombés du fait de l'ennemi, en entendant le terme combattant comme s'appliquant à celui qui a combattu, qui combat ou qui combattra.

Le sous-secrétaire d'Etat ne peut accepter cette extension, la question du pécule étant rattachée à celle de l'indemnité de combat, bien limitée par la loi.

Sur une nouvelle intervention de **M. Jobert**, on adopte finalement l'ordre du jour pur et simple.

Le logement des familles nombreuses

Sans discussion, on adopte la proposition de M. Rouleaux-Dugage tendant à assurer le logement aux familles nombreuses par un dégrèvement proportionnel d'impôts accordé aux propriétaires des immeubles habités par elles.

On discute ensuite la proposition de M. Bonnevay relative aux Associations constituées en vue de faciliter le logement des familles nombreuses. Cette proposition prévoit la constitution d'Associations déclarées, ayant pour objet exclusif d'assurer un logement salubre et à bon marché aux familles de plus de trois enfants de moins de seize ans. Les Associations pourront recevoir des communes des avances sans intérêts, remboursables par annuités.

M. Baghetoom (Nord) : Est-ce que ces logements seront pour les familles bien pensantes ?

M. Bonnevay : Il n'y a pas deux catégories de familles nombreuses. Elles ont toutes droit à notre sollicitude, quelles que soient leurs croyances ou opinions. Ce sont des familles de bons citoyens. (Applaudissements.)

Le projet est ensuite voté.

Pour les démobilisés de l'Amérique du Sud

On vient de discuter à la Chambre la question de la démobilisation et, à cette occasion, un député, M. Géo Gérald, a signalé incidemment le cas d'un groupe de démobilisés de l'Amérique du Sud qui attendent à Bordeaux, au dépôt du 144e d'infanterie, leur rapatriement. Voici quelques précisions à cet égard :

Il y a, en effet, plus d'une centaine de démobilisés de l'Amérique du Sud, appartenant tous à la réserve de la territoriale, qui attendent vainement à Bordeaux qu'on veuille bien leur réserver un passage sur les bateaux en partance. Il y en a qui sont ici depuis plus d'un mois déjà, et chaque jour le groupe s'augmente de nouveaux arrivants.

Personne ne peut dire s'ils s'embarqueront et quand. Le « Liger », qui doit partir vers la fin du mois, n'a, paraît-il, que six places disponibles en tout et pour tout. L'entrepont du paquebot serait réquisitionné en entier pour ramener à Dakar des noirs, également démobilisés, mais de classes

Dépêches de la Nuit

L'ATTENTAT contre M. Clemenceau

Paris, 19 février.

Un hommage de la Chambre

A la séance de l'après-midi, les députés sont relativement nombreux.

Le président **Monestier** se lève et prononce ce discours :

C'est avec peine, dit le président, que le pays tout entier apprendra la tentative d'assassinat qui vient d'être dirigée contre M. Georges Clemenceau, l'éminent chef du gouvernement. Aujourd'hui, à l'heure matinale où il allait commencer son intensif labeur quotidien, une main criminelle a tiré sur lui plusieurs balles de revolver. Heureusement, une seule l'a atteint légèrement entre les deux épaules. L'indignation que cet acte odieux, atteignant la France elle-même (vifs applaudissements prolongés), causera à tout le monde, sera aussi accompagnée du sentiment de confiance que chacun éprouvera en apprenant que la vie de M. le Président du conseil n'est pas en danger. (Vifs applaudissements.)

Nous lui témoignons, au nom de la Chambre tout entière l'ardent désir de le voir bientôt complètement rétabli, reprenant le cours normal de ses très importants travaux. Nous lui adressons aussi l'expression du profond attachement que la France a pour celui qui, après avoir largement contribué à lui procurer la victoire, fait de nobles efforts pour réaliser une paix digne des si grands sacrifices consentis pour la conquérir. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

M. Escudier : C'est la continuation des crimes allemands !

M. Renaudel : Je demande la parole. (Mouvements divers; violentes réclamations à droite; bruit.)

M. le Président : Il n'y a pas de débat engagé. Nous passons à l'ordre du jour.

A droite : L'ordre du jour !

Voix à l'extrême gauche : Parlez !

M. Renaudel : Je demande la permission de dire un mot sur l'événement. (Violentes interruptions à droite.)

M. le Président : Il n'est pas en délibération.

M. J.-B. Morin : Nous avons tous intérêt à entendre ce que M. Renaudel se propose de dire. (Applaudissements à gauche.)

M. le Président : Avec l'assentiment de la Chambre, vous avez la parole, Monsieur Renaudel

M. Renaudel : Ce que nous tenons à dire, c'est que nous nous associons d'abord au vœu de voir se rétablir le plus promptement possible le président du conseil, nous qui sommes des socialistes. (Vives protestations à droite.)

M. Pugliesi Conti ne cesse d'invectiver contre M. Renaudel et les socialistes : Vous êtes allés à Berne avec les Allemands ! Misérables ! (Bruit prolongé.)

Voix à l'extrême gauche : Vous êtes un fou !

Voix à droite : A l'ordre ! à l'ordre !

M. Renaudel : Ce que vous voulez, c'est exploiter cet attentat. Nous qui répondons légation directe et n'admettons que l'action légale du prolétariat organisé, qui nous rappelons celui d'entre nous qui fut aussi victime d'un acte criminel, nous condamnons de pareils actes. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Pugliesi-Conti : C'est de l'hypocrisie. (Bruit prolongé.)

M. Poncet à Pugliesi : Vous êtes un apache.

Le vacarme devient général. Le président parvient à rétablir le calme et **M. Georges Leygues**, ministre de la marine, s'exprime ainsi :

« Au nom du gouvernement, l'hommage de la Chambre retentira profondément dans le pays. Il réalisera pour ce vaillant la citation à l'ordre du jour de la patrie. Nous nous rappelons qu'un autre grand Français a été lui aussi frappé au début de la guerre. Nous espérons que les paroles prononcées résonneront dans le pays et qu'elles empêcheront le retour de ces abominables attentats. » (Vifs applaudissements unanimes).

Protestation du Syndicat des quotidiens régionaux

Paris, 19 février. — Le Syndicat des quotidiens régionaux, ayant appris en séance l'attentat contre M. Clemenceau, a voté la motion suivante :

« Certain d'interpréter le sentiment des populations sur lesquelles rayonnent les grands journaux de toutes opinions qui composent le Syndicat, les directeurs de ces organes tiennent à exprimer l'indignation que leur cause un attentat aussi odieux, indignation qui sera partagée par tous les Français et par tout l'univers civilisé. »

M. Lloyd George demande des nouvelles

Londres, 19 février. — Dès qu'il eut appris l'attentat commis contre M. Clemenceau, M. Lloyd George a téléphoné à Paris pour avoir des nouvelles du président et a continué à se faire tenir au courant de son état demi-heure en demi-heure.

La préméditation

Le président du conseil, qui est très gai, aurait déclaré à son entourage qu'il lui semblait connaître l'individu qui a tiré sur lui, et a ajouté qu'hier soir, au moment où il rentrait à son domicile, il avait remarqué sa présence de cet individu.

Une seconde arrestation

Les agents avaient procédé à une autre arrestation, celle d'un nommé Dreyfus, demeurant rue Claude-Chahut, qui s'était interposé après l'arrestation de Cottin, disant à haute voix :

— Vous n'allez pas tuer cet homme ?

On put croire un instant que c'était un complice. Il a déclaré qu'au moment où il avait fait entendre cette protestation, il ignorait que le président du conseil avait été victime d'un attentat, et qu'il ne connaissait pas Cottin. L'enquête sommaire à laquelle il fut procédé établit qu'il n'était pour rien. Dreyfus n'en fut pas moins arrêté et envoyé au dépôt pour voies de fait envers les agents.

Un agent blessé

La première balle tirée par l'agresseur avait traversé complètement l'automobile présidentielle et vint blesser le gardien de la paix du 16e arrondissement Goursat. Le projectile a atteint l'agent près du nez, traversant la joue et s'arrêtant au maxillaire droit. L'extraction en a pu être pratiquée à l'hôpital Boucicault, et Goursat a été reconduit à son domicile.

A LA CHAMBRE

La vie chère

Après l'hommage rendu au président du Conseil, on reprend la discussion des interpellations sur la vie chère.

M. Dufrêche (Gers) demande qu'on laisse aux agriculteurs la main-d'œuvre des prisonniers jusqu'au 15 mois de mai.

M. Albert Thomas demande au ministre du ravitaillement des précisions sur le rétablissement de la liberté du commerce. Pendant la guerre, il y a eu une série d'institutions utiles qui n'ont pas perdu leur efficacité : achat et répartition par l'Etat, développement des Coopératives qui, l'an dernier, ont fait 70 millions d'affaires. Ce sont les Coopératives qui sont venues au secours des régions libérées.

Le retour à l'entière liberté du commerce paraît à M. Thomas une erreur dans les circonstances graves que nous traversons. Que va-t-on faire des 50 millions accordés aux restaurants populaires ? Va-t-on donner aux communes la liberté accordée aux communes italiennes en vue d'œuvres de ravitaillement et sociales ? Le Congrès des Coopératives a demandé le maintien du Comité de ravitaillement interallié. Comme nous le promettait M. Clemenceau, nous voulons savoir si, avec l'Italie, avec l'Angleterre, vous lutterez pour le maintien du Comité interallié, qui est pour nous une garantie d'une bonne organisation.

LE MINISTRE DU RAVITAILLEMENT

Les prisonniers de guerre, dit **M. Boret**, seront maintenus à la terre le plus longtemps possible.

Nous reviendrons, dès que cela sera possible, au contingentement volontaire du pain.

On s'efforcera de faire parvenir au plus tôt les engrais à l'agriculture.

Le gouvernement a refusé de prendre actuellement livraison du sucre de la Réunion et des colonies, parce qu'il était obligé d'aller d'abord chercher les denrées là où elles étaient le plus rapprochées. L'Angleterre a fait de même pour ses colonies. Sur les sucres, dont nous avons acheté 1 milliard 45 millions, le bénéfice de l'Etat n'a été que de 120 millions. M. Clausat a demandé si j'avais appliqué mes doctrines. A peine arrivé au ministère, j'ai demandé la construction de 1,500 tracteurs. J'ai remis des semences à ceux qui en demandaient. J'ai fait venir des pois du Canada et d'Algérie.

Après avoir expliqué le fonctionnement des comités d'approvisionnement, M. Boret justifie la réquisition de la viande par région et non par espèce.

Nous passons des contrats pour obtenir l'enlèvement régulier des bœufs de Madagascar. La réquisition du maïs est suspendue, le maïs et l'orge allant arriver.

Nous ne pouvions permettre au commerce libre d'importer du riz alors que nous l'avions à meilleur compte.

M. Boret assure que M. Bouysson a fait un effort énorme pour assurer le transport des vivres d'Algérie.

Il défend la politique du consortium, qu'il ne faut pas confondre avec les opérations des marchands d'huile. Le consortium a acheté pour le compte de l'Etat.

Le ministre de l'agriculture désire que les métaux soient fournis aux fabricants de machines agricoles en quantité suffisante. Par les soins de M. Le Rouzic, une partie du bétail enlevé par l'ennemi a été récupérée.

Les agents du service de la répression des fraudes concourent à la répression de la vie chère. Le ministre avait déposé un projet de réquisition générale. S'il n'a pas insisté pour son vote, c'est que les circonstances se sont modifiées. Les chiffres du dernier recensement du cheptel n'indiquent pas que le nombre des animaux soit supérieur à celui de 1917.

Un des plus grands services rendus par les coopératives a été de vulgariser la vente de la viande frigorifiée. La première mesure prise par le gouvernement pour la viande a été d'intensifier l'importation de la viande frigorifiée, des salaisons, en aménageant des navires pour cela. Il fera aussi venir du bétail de nos colonies pour améliorer la situation de notre malheureux troupeau. On contingentera la production des fromages, en même temps qu'on introduira du lait concentré. La répartition des pommes de terre, des haricots, est l'objet d'une surveillance attentive.

Pour les vins, le ministère du ravitaillement n'avait à sa disposition que 400 wagons-réservoirs. Ce service a encore mieux fonctionné que s'il n'y avait pas eu de surveillance.

Répondant à M. Albert Thomas sur la liberté du commerce et les coopératives, M. Boret affirme que son intention est de maintenir les coopératives. Nos importations sont conditionnées par les disponibilités du ministère des finances. Il reste à améliorer la circulation à l'intérieur. On a déjà réalisé des améliorations dans ce sens pour la cession des stocks du ravitaillement : le huitième des quantités totales existant sur le territoire va être cédé au public. Pour les viandes frigorifiées, la quantité flottante est supérieure aux quantités stockées, ainsi que pour les salaisons, et c'est pourquoi nous les cédérons dans les grands centres.

Le stock de café est suffisant. Des poursuites sont engagées contre les accapareurs. Au fur et à mesure des arrivages, on utilisera les sacs à terre de l'armement. Ces mesures seront appliquées dans un esprit de liberté controlée. La liberté du commerce ne signifie pas le laisser faire.

La liberté, c'est la suppression des entraves, la possibilité de la concurrence commerciale au profit des acheteurs. Les taxes disparaîtront lorsque nous aurons des marchandises en quantité suffisante. Laissez-moi seulement choisir mon heure.

Si les commerçants n'arrivaient pas à discipliner leurs prix, on les y forcerait par la vente directe des stocks et les fournitures aux coopératives. Si vous me faites confiance, je ne ménagerai aucun de ceux qui opposeraient leurs intérêts particuliers à l'intérêt général.

LES ORDRES DU JOUR

Il y a six ordres du jour : de **MM. Betoulle, Leifas, Lucien Dumont, Claussat, Fernand Brun, Lavoine.**

M. Boret : Ces nombreux ordres du jour constituent chacun un programme. J'entends réclamer l'ordre du jour pur et simple. Je l'accepte volontiers, mais à condition qu'il signifie la confiance. L'ordre du jour pur et simple est adopté à mains levées.

INCIDENTS TUMULTUEUX

M. Pugliesi-Conti, faisant allusion aux incidents qui ont suivi l'hommage de la Chambre au président du conseil, monte à la tribune et proteste contre les expressions grossières que M. Renaudel lui a adressées.

Les socialistes harcellent M. Pugliesi-Conti et le vacarme se déchaîne. M. Outrey se précipite sur M. Dumas. On les sépare.

Le président Monestier, qui avait fait apporter son chapeau pour se couvrir, réussit enfin à lever la séance sans que les incidents s'étendent davantage.

Avis à nos abonnés

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est près d'expirer de vouloir bien le renouveler quelques jours à l'avance afin de ne pas subir d'interruption. Il est indispensable pour tout renouvellement ou changement d'adresse de joindre une bande du jour.

CHRONIQUE MARITIME

LE LANCEMENT DU « TUMULTE »

Jeudi matin, à la marée de 8 h. 30, par un temps superbe, a eu lieu aux Chantiers de la Gironde, le deuxième lancement que nous avions annoncé récemment.

Il s'agit aujourd'hui du « Tumulte », la dernière des trois unités construites pour le compte du ministère de la marine. Les deux autres petits navires, le « Tapage » et le « Tintamarre », livrés antérieurement, ont pris part pendant les hostilités, aux opérations de pavoillage.

Depuis la signature de l'armistice, le « Tapage » et le « Tintamarre » ont été mis à la disposition des services des ponts et chaussées, pour être employés au remorquage et au dragage. Le « Tumulte » est destiné à la même besogne.

Le lancement du « Tumulte » s'est effectué normalement, sous la surveillance de M. Pressecq, le distingué directeur des Chantiers, assisté de son personnel technique et ouvrier.

A 8 h. 30, sur un signal de M. Leverne, ingénieur en chef des Chantiers, les saisines qui retenaient le navire sont coupées et le bateau, muni de son mât et de sa chaudière, glisse lentement sur son lier.

Le « Tumulte », dont le gaillard-avant est très élevé, donne une bonne impression de robustesse. Il flotte aisément sur les eaux de la rivière.

Pris ensuite par un remorqueur, le « Tumulte » est conduit et amarré aux appontements des Chantiers, où il sera procédé à ses derniers aménagements.

Ce navire a les caractéristiques suivantes : longueur, 36 mètres; largeur, 7 mètres, tirant d'eau, 3 mètres son déplacement est de 370 tonnes. Il possède 2 hélices mues par deux machines représentant 700 chevaux-vapeur.

SUR CHANTIERS

En visitant les Chantiers, nous avons pu nous rendre compte de l'activité qui y règne et y voir les navires en construction; parmi ceux-ci, citons : deux avisos, « le Revirement » et « le Revigny », commandés par le ministère de la guerre; deux cargo-boats destinés à notre marine marchande, et enfin la transformation en cargo du croiseur « Dupuy-de-Lome », devenu inutilisable, et affrété par le Lloyd-Royal belge, qui l'emploiera pour la marine de commerce.

BORDEAUX

Il y a un an

21 FEVRIER 1918

Malgré la confirmation, qu'ils ont exigée, de l'acceptation par les maximalistes de toutes les conditions de paix qu'ils ont exigées, les Allemands, qui n'ont plus d'armée devant eux, continuent à s'avancer et à piller en Russie.

Le vapeur espagnol « Mare-Caspio » est coulé par un sous-marin allemand.

Les troupes britanniques s'emparent de Jéricho.

Les alliés ne reconnaissent pas la paix conclue entre l'Allemagne et le prétendu gouvernement maximaliste russe.

L'ATTENTAT contre M. Clemenceau

Aussitôt qu'il a reçu la nouvelle de l'attentat dont a été victime le président du Conseil des ministres, le maire de Bordeaux lui a adressé le télégramme suivant :

« Maire de Bordeaux à Monsieur Georges Clemenceau, président du Conseil.

» Indigné de l'odieux attentat dirigé contre le grand citoyen Georges Clémenceau, le maire de Bordeaux le félicite, au nom de l'administration et de la population bordelaise, d'y avoir échappé, et lui transmet respectueusement les vœux unanimes de ses concitoyens pour un rapide et complet rétablissement.

» Charles GRUET. »

La question du Grand-Théâtre

Nous avons dit notre sentiment ces jours derniers sur l'application de la régie aux grands services publics, ainsi que sur le mode de gestion qui nous paraît pour eux le plus rationnel, le plus vraiment productif, et aussi le plus favorable au bon renom d'une grande ville.

A ce propos, nous avions effleuré la question du Grand-Théâtre, dont la réouverture est prochaine, en nous inspirant de l'intérêt bien entendu de l'art, du public et de la ville.

Nous avons pu constater que l'amour-propre local se confond ici avec le souci d'une exploitation féconde en résultats à la fois artistiques et matériels. On tombe aisément d'accord entre Bordelais aimant leur cité et ses beautés, pour assurer au Grand-Théâtre une vie brillante et heureuse, digne de lui et de nous.

Le monument de Louis est une servitude d'art, disions-nous l'autre jour, et la Ville a charge d'âme. Comme toutes les charges, il faut la payer ce qu'elle vaut. Que la municipalité se montre exigeante au point de vue de la mise au point, de la présentation des œuvres du répertoire comme des nouveautés; qu'elle exerce par ses mandataires autorisés un contrôle scrupuleux, rien de plus juste.

Mais qu'elle permette aux directeurs d'assurer le cadre et le tableau sonore dans des conditions telles qu'ils ne soient pas obligés de « tronquer », de supprimer des décors ou des accessoires, de rogner, de larder sur un bout de toile ou sur un morceau d'étoffe. C'est avec ces misères qu'on enlève aux chefs-d'œuvre leur sens et leur caractère, et qu'on nous présente d'eux des images contrefaites, de vagues succédanés, des « ersatz ! »

On sait de reste que tout a augmenté. Il serait étrange qu'avec l'ascension de la Vie Chère, le coût de la Vie Théâtrale eût diminué ! Il convient de se placer en présence des réalités, et de s'adapter aux exigences du temps, comme on le fait dans les administrations publiques, dans l'industrie privée. Le budget d'un théâtre n'est pas celui d'un cinéma ou d'un guignol. Il y aurait à la fois puérilité et péril à demander à notre première scène de s'affirmer bien vivante sans lui donner les raisons de vivre !

D'autant que la belle allure artistique lui vaudra la bonne renommée qui fait les recettes dorées. Le Grand-Théâtre est un temple où l'on vient en pèlerinage artistique, soit; il faut que les cérémonies s'y déroulent avec un éclat et une tenue répondant à la majesté souriante du cadre. Le beau titre de Ville d'Art, on ne doit pas se lasser de le répéter, est une source de profits et de gloire à la fois.

Notre municipalité, très justement soucieuse des deniers de la cité, mais pleinement éclairée sur leur emploi le plus judicieux, — nous allons dire sur leur placement le plus avantageux, — voudra concilier ici tous les intérêts en présence : ceux de l'art, du public, de la Ville et même des directeurs.

Nous croyons pouvoir dire qu'elle trouvera dans tous les milieux une adhésion spontanée. Un vieil artisan bordelais, amateur de bon théâtre, devant qui on causait de la question, interrompit avec autorité, et avec une pointe d'accent :

— C'est pas tout ça... Le Grand-Théâtre, c'est le Grand-Théâtre... Il faut que ça « soye » très bien !

C'est le cri du cœur de Bordeaux.

La lutte contre la tuberculose

La mission Rockfeller à Bordeaux et dans la Gironde

La mission Rockfeller, dont la magnifique propagande contre la tuberculose a obtenu d'admirables résultats aux Etats-Unis, où la terrible maladie a diminué de cinquante pour cent, vient en France poursuivre sa généreuse mission. Prochainement, notre ville et le département de la Gironde seront l'objet de sa particulière attention.

Précédant ce mouvement, un membre de la mission, M. Louis Destouches, s'est rendu à Bordeaux et, sous la présidence de M. Olivier Bascou, préfet, a organisé mercredi soir, dans la salle du Conseil général, une réunion qui a été remplie d'intérêt, et à laquelle les hautes notabilités bordelaises avaient eu à cœur de prendre part.

Aux premiers rangs de l'assistance, avec les dames présidentes ou déléguées de la Croix-Rouge et de nos grandes Associations philanthropiques, on remarquait : MM. Cumenge, premier président; Maxwell, procureur général; Ch. Gruet, maire; Thamin, recteur; Alliaud, inspecteur d'Académie; Sigalas, doyen de la Faculté de médecine; Picard, doyen de la Faculté des sciences; Radet, doyen de la Faculté des lettres; le professeur Arnozan, adjoint au maire; Rotgès, inspecteur primaire; le colonel Roy, major de la garnison; les docteurs Pousson, Dupeux, MM. Veyrier-Montagnères, Périé, conseillers généraux; les docteurs Dauriac, Aumont, etc.

En quelques maroles éloquentes et chaleureuses, M. Olivier Bascou a présenté M. Louis Destouches à l'assemblée et a fort utilement rappelé ce qui avait été fait et ce qui est actuellement entrepris à Bordeaux et dans la Gironde pour combattre la tuberculose. Toutes les œuvres du département sont unies afin de lutter contre le redoutable fléau. Leurs efforts se poursuivront énergiquement. Ils seront heureux d'être appuyés par la mission Rockfeller, dont l'expérience, le dévouement et le si large désintéressement viendront leur prêter un fécond appui.

M. Louis Destouches a ensuite exposé le but de la mission qui vient de venir apporter à nos concitoyens des institutions déjà existantes, de la Croix-Rouge, des œuvres de l'enfance, etc., les éléments de propagande dont elle dispose. Conférences, publications, films cinématographiques, tout sera mis en œuvre pour aider à enrayer le mal qui, il convient de le rappeler, peut être guérissable et qui, le plus souvent, a sa principale origine dans l'alcoolisme.

Le conférencier a retracé d'une façon saisissante ce qui a été réalisé à ce propos aux Etats-Unis, où le Congrès est allé jusqu'à voter la suppression obligatoire de toute boisson alcoolique...

Comme on l'a fait remarquer, c'est peut-être pécher par excès contraire.

Nous reviendrons sur cet important sujet. Nous nous bornerons à dire que M. le docteur Pousson, résumant après M. Arnozan certaines observations présentées au point de vue général, a tenu à montrer qu'un des principaux remèdes à la tuberculose et à l'alcoolisme est la reconstitution de la famille, du foyer, du nid. Cette reconstitution sociale, à laquelle tous les gens de cœur doivent travailler, sera l'antidote le plus efficace contre le poison qui fait tant de victimes.

D'unanimes félicitations ont été adressées à M. Louis Destouches, et la gratitude de tous est allée vers la mission Rockfeller pour son nouveau geste qui trouvera parmi les Bordelais, les Girondins, les Français, un écho ému et reconnaissant.

Légion d'honneur

Parmi les promotions ou nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur qui figurent à l'« Officiel », nous sommes heureux de relever les noms de plusieurs de nos concitoyens ou de fonctionnaires qui ont acquis droit de cité parmi nous, et qui comptent à Bordeaux de nombreuses amitiés et de vives sympathies. Il ne nous est pas possible de rappeler nominativement les mérites de chacun d'eux. A tous nous adressons nos plus chaleureuses, nos plus sincères félicitations.

Ce sont MM. :

Branet, ancien directeur général des douanes, ancien secrétaire général de la Gironde, promu commandeur.

Belin, directeur de l'enseignement secondaire, ancien professeur de philosophie au lycée de Bordeaux; **Alliaud**, inspecteur d'Académie à Bordeaux, promus officiers.

Busser, compositeur de musique, chef d'orchestre à l'Opéra, que la « Petite Gironde » est fière de compter parmi ses collaborateurs les plus distingués; **Bezireau**, professeur de mathématiques au lycée de Bordeaux; **Guidet**, directeur des contributions indirectes à Bordeaux; **Salesse**, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Bordeaux; **Poncelin de Raucourt**, directeur de la succursale de la Banque de France à Bordeaux, nommés chevaliers.

Les Amis de l'Instruction

Conférence

La Société d'éducation populaire du quartier Sud de notre ville, qui avait dû interrompre ses conférences, toujours suivies par un nombreux public, les reprend ce mois-ci.

Mercredi prochain 26 courant, à huit heures et demie du soir, au siège de la Société, 13, impasse Saint-Jean, M. Sorre, de la Faculté des lettres, traitera le sujet suivant, d'une actualité si prenante pour tous les Français : « L'Alsace-Lorraine; son avenir économique. »

Les sociétaires, les élèves et les amis de l'œuvre voudront tous entendre le distingué conférencier, qui s'est fait l'éloquent défenseur des intérêts français dans la région du Rhin.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

Prix des animaux et viandes de boucherie

Par arrêtés en date des 7 et 13 février courant, M. le Préfet de la Gironde a fixé les prix maxima suivants :

Prix maxima des animaux de boucherie vendus sur pied au marché de Bordeaux

Bœufs : 130 fr., 110 fr., 90 fr., les 50 kilos, poids vif.

Vaches : 130 fr., 100 fr., 80 fr., les 50 kilos, poids vif.

Veaux : 175 fr., 155 fr., 130 fr., les 50 kilos, poids vif.

Moutons (vendus au poids mort) : 360 fr., 330 fr., 250 fr. (maximum des lots : dix têtes).

Porcs (vendus au poids vif) : 260 fr., 250 fr. (prix intégral payé sans réduction de 5 kil.).

Prix maxima au kilo des viandes vendues à la cheville en gros et demi-gros

Cheville et marchés de gros. — Bœuf, 4 fr. 35 (sans octroi); veau, 5 fr. 45 (sans octroi); mouton, 6 fr. 40 (sans octroi); porc, avec tête, 6 fr. 90; sans tête, 7 fr. 10 (octroi compris).

Demi-gros, marchés, entrepôts et magasins (octroi compris). — Bœuf : 1/4 derrière, 5 fr. 20; aloyau, 6 fr. 40; aude, 3 fr. 30; cuisse entière (avec arrêt), 5 fr. 30; dessus, 6 fr. 60; dessous, 6 fr. 20; ouverture, 6 fr. 20; 1/4 devant, 3 fr. 90; épaule, 3 fr. 20; entre-deux, 4 fr. 90; poitrine, 3 fr. 10; cou, 3 fr.

Veau : 1/4 derrière, 6 fr. 10; 1/4 devant, 5 fr. 10 (coupé droit à la 6e côte).

Mouton : Fendu, 7 fr. 90; charnu, 5 fr.

Porc : Jambons, 7 fr. 05; longe levée (filet, côtes, épaules), 7 fr. 65; jambonneau et queue, 5 fr. 65; panne (onture), 7 fr. 20; lard, 6 fr. 70; charnu, 5 fr.; poitrine, 7 fr. 85; croustilles, 6 fr.70; tête, 3 fr.; poumon et cœur (la pièce), 1 fr. 80; foie (la pièce), 6 francs.

Ravitaillement civil

Vendredi 21 courant, des œufs mirés, des carottes et des topinambours seront mis en vente par la municipalité sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Saint-Martial.

Les heures de vente ne sont pas modifiées.

Les prix de vente restent toujours fixés :

Œufs, 4 fr. 50 la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo; topinambours, 0 fr. 45 le kilo.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Postes et télégraphes

M. Sollet, commis principal à Dax, passe aux chèques postaux, à Bordeaux.

Mmes Dacoste, dame employée à Blaye, et Goyhenetx, surveillante à Bayonne, passent à Bordeaux (téléphone).

La Bande des « Rasés »

LES AGENTS DE LA SURETE OPERENT TROIS ARRESTATIONS

Le service de la Sûreté était informé depuis quelques semaines qu'une bande de malfaiteurs dangereux se faisait une spécialité de voler des couvertures de campement sur des navires.

Cette bande, qui avait d'abord opéré à Marseille et à Toulon, s'était établie depuis quelques jours à Bordeaux, où elle avait continué ses exploits.

Ses membres se distinguent par leur visage glabre, car ils se rasent soigneusement la barbe et la moustache. Ils sont, pour ce motif, connus sous la dénomination de bande des « Rasés ».

Le sous-inspecteur Loublanchier, aidé des agents Delos et Dupuy, a eu la bonne fortune de mettre la main sur quelques-uns des affiliés à cette bande, et l'on espère par eux obtenir des renseignements sur leurs complices.

C'est au cours d'une perquisition chez une fille soumise, Pauline C..., demeurant rue Laterrade, que ceux-ci découvrirent plusieurs couvertures de campement, des uniformes et des effets militaires dont elle ne put expliquer la provenance.

On trouva également des bijoux que cette fille prétendit avoir reçus d'un commissionnaire au Mont-de-Piété à Toulon. Le fait a été reconnu inexact.

Les agents de la Sûreté ne tardèrent pas à arrêter Ernest G..., l'« ami » de Pauline C..., déserteur d'un régiment d'infanterie, ne vivant que du produit de ses vols et de la prostitution de sa maîtresse.

Au cours d'une opération effectuée à Marseille par la bande des « Rasés » cet individu avait été grièvement blessé de deux coups de couteau.

Enfin, un autre membre de cette bande, Jérôme X..., a été arrêté mercredi matin par nos mêmes agents.

Après avoir été interrogés par le chef de la Sûreté, tous trois ont été écroués et mis à la disposition du parquet.

Les vols quotidiens

Mercredi soir, dans le quartier de la prostitution, on a volé un portefeuille contenant une somme de 1,500 fr. à M. Harry Kamara, chauffeur sur le vapeur « Amiral-Courbet ».

— Dans la nuit du 18 au 19, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans le débit tenu par M. Baby, 2, rue Jean-Burguet. Ils ont soustrait deux appareils automatiques et deux bouteilles de liqueur. Les deux appareils ont été retrouvés éventrés dans l'impasse Caillabet.

— Dans la même nuit, des malfaiteurs ont également cambriolé le restaurant de M. Arroman, 112, cours de la Somme, où ils ont pris neuf bouteilles de liqueur d'une valeur de 100 francs.

— Dans des wagons de la Compagnie du Midi stationnés sur les quais, on a volé 250 kilos de salaison, 25 kilos de haricots, 96 boîtes de sardines, 15 kilos de café et 120 kilos de saindoux. Toutes ces marchandises étaient destinées à l'armée.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

LES CASTILLONNAIS AU STADIUM

Dimanche prochain, en l'absence de l'équipe première du S. A. B. E. C., qui va se rencontrer à Tarbes avec le Stade Tarbais, c'est l'équipe Réserve qui se présentera sur le terrain d'honneur du Stadium pour y rencontrer la belle équipe castillonnaise.

Les Bordelais espèrent bien prendre une revanche dimanche prochain, car ils ne furent battus, lors de leur dernière rencontre, que grâce, on le sait, à la présence du fameux trois-quart Miramont dans les rangs castillonnais.

Coup d'envoi à 2 h. 45.

Prix des places : Tribunes, 2 fr.; populaires, 1 fr.; militaires, 0 fr. 50.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE

Dimanche prochain se disputera, sur le terrain du Stade bordelais, au Bouscat, un match éliminatoire du Championnat de France militaire entre l'équipe de la 13e section d'infirmiers militaires et celle des « Oiseaux » de Cazaux.

L'équipe de la 13e section, comprenant des joueurs connus, tels que : Rieu, Loubatié, Candau, Mothes, Gay, Bitaban, etc., s'annonce excellente, et celle des « Oiseaux » de Cazaux également.

Des parachutes pour nos pilotes

La question des parachutes pour les avions est l'une des plus importantes de l'aviation. Le jour où le passager sera sûr de regagner le sol sans dommage en cas d'accident, la locomotion aérienne aura fait un progrès dont on ne peut soupçonner l'intérêt.

La Vie aérienne de cette semaine consacre à ce problème un article fort important. On trouve également dans ce numéro une étude du capitaine Decoin sur un grand as des zouaves et de l'aviation, le lieutenant Poulès; un article sur l'as des observateurs en ballon; la suite des souvenirs du lieutenant Lachman, qui conte ses aventures parmi les bolcheviks; celle de la grande enquête sur la plus forte émotion des as, etc. Et n'oublions pas la publication sensationnelle de l'**Histoire de la Guerre aérienne**, l'œuvre si remarquable de Jacques Morlane.

La Vie aérienne, le numéro, un franc. En vente partout et dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Chronique théâtrale

Trianon-Théâtre

Vendredi soir : « **LES BLEUS DE L'AMOUR** », avec Demanne, Guise, J. Lobis, S. Joubert.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA FEMME** ». — Vendredi et samedi, grand Concours de Beauté. Dimanche, en matinée et soirée, la Revue et ses scènes nouvelles à succès, jouées par toutes ses vedettes. On loue sans frais en permanence à la Scala.

Alhambra-Théâtre

« **HEP ! COCHER !** » revue de Fontenay (rue d'Alzon). Demain, en soirée.

Alcazar-Théâtre

Samedi et dimanche : « **GIGOLETTE** ». — Location ouverte.

Audition d'orgue

M. Ermend Bonnal donnera dimanche 23 février, à la messe de onze heures un quart, à Saint-Michel, sa 86e audition d'orgue, avec la « Symphonie dominicale » de M. F. de La Tombelle.

BON-THEATRE. — Salle Franklin. Dim. 23, à 2 h. 45, « **L'ABBE CONSTANTIN** ». Le Bon-Théâtre refusant du monde à ses représ., il est prudent de louer chez Bermond. Salle chauffée.

SPECTACLES

JEUDI 20 FEVRIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Le Prophète** ».
APOLLO. — 8 h 30 : « **La Poupée** ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : **Music-Hall.**
TRIANON. — 8 h. 30 : « **Francs-Maçons** ».
SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Femme** ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « **Hep ! Cocher ! »**, revue.

ALHAMBRA
SUR LA SCÈNE
HEP !! cocher rue d'Alzon
Revue de Fontenay
A L'ÉCRAN
CHARLOT s'évade
TIH-MINH
la **VOIX SUR LE FIL**
LES APPARENCES

THEATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Vendredi, à 8 h. 30 : « **Déchéance** », de Michel Zevacco; « **la Voix sur le Fil** ». — Intermède.

Saint-Projet-Cinéma

« **LES DEUX ORPHELINES** »

Vendredi, deuxième et dernier épisode de ce splendide drame, attendu avec tant d'impatience par les nombreux spectateurs qui suivirent la première partie. Les nouveaux épisodes de « **TIH-MINH** » et de « **LA VOIX SUR LE FIL** » figureront aussi à chaque séance (aux matinées et soirées). Comme pour la première partie des « **DEUX ORPHELINES** », les entrées de faveur seront suspendues.

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine
(Nouvelle direction)

Du vendredi 21 au dimanche 23 février inclus, « **Mlle MONTE-CRITO** », 3e épisode : « **L'AMOUR ET LA HAINE** » : « **LA FLAMME SYMBOLIQUE** », drame; « **SERPENTIN JANISSAIRE** », ultra-comique, etc.

Cinéma Etoile-Palace

Du vendredi au lundi, Bessie Barriscale dans « **AU FOND DE LA COUPE** », comédie dramatique, cinq parties; « **TIH MINH** », 3e épisode; Comiques, etc.

CINÉ-THÉATRE ARÈS-JUDAIQUE
37, boulevard Président-Wilson, 37

En soirée : « **MONTE-CRISTO** », 3e époque. — « **L'HEROINE DU COLORADO** », 10e épisode. — « **LUCIEN TRANSFUSE** ». — Actualités, etc.

MODERN-CINEMA, place Picard

Vendredi, samedi et dimanche, soirée à 9 h. Exceptionnellement, et pour éviter de refuser du monde, comme chaque dimanche, vu la valeur du programme. Cette semaine et la semaine prochaine, deux matinées, à 2 h. et à 4 h. 30, bureau à 1 h. 15.

« **VENDEMIAIRE** », grand film d'actualité, avec les vedettes de « **JUDEX** », « **MASCAMOR** » neuvième épisode. Comique, etc.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 20 février.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	8.0	»	»	»
8 heures du matin	9.0	749.0	Nuageux.	S.-O.
Midi.....	15.0	750.0	Pluvieux	Dito.
Maxima du jour...	17.0	»	»	»

COMMUNICATIONS

LIGNE ELECTRIQUE. — L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne électrique destinée à relier le domicile de M. Taple, rue Lecocq, 180, au bureau central téléphonique Bordeaux.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 3 au 5 mars 1919, déposé à la mairie de la commune de Bordeaux, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

FACULTE DES LETTRES. — Cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest, professeur M. Courteault. — Leçon du vendredi 21 février, à 5 h. 30 : « Les Pyrénées au quatorzième siècle (suite) : Rabelais, Montluc, Du Bartas, Henri et Marguerite de Navarre, Montaigne, Candale et de Thôu. »

Chemins de fer du Midi

La gare Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera (sous réserves des restrictions ou suspensions en vigueur) :

Le vendredi 21 février courant, les expéditions dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe II du numéro 1,151 à 1,250.

Le samedi 22 février courant, les expéditions dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe II du numéro 1,251 à